

Un envoi de bananes poyo sous gaine en polyéthylène

Lors de l'arrivée du bananier KOUFRA le premier décembre 1955 à Nantes, je fus invité par les représentants de la production bananière de la Côte-d'Ivoire à assister au débarquement de 300 régimes de variété Poyo, expédiés de la côte d'Afrique par la coopérative COBAFRUI, sous emballage en polyéthylène.

Les régimes dépourvus de tampons étaient placés dans une gaine en polyéthylène, simplement serrée sur les deux bouts de la hampe, par une ficelle. Répartis sur cette enveloppe, des trous de 1 cm espacés tous les 20 cm, permettaient l'aération intérieure du régime. L'arrimage à bord comportait 3 rangs couchés posés sur 2 rangs verticaux superposés et appuyés sur leur gros bout ; l'encombrement dans le compartiment de cale ne dépassait pas 3 m³ 300 à la tonne.

Ce lot fut débarqué sans précautions spéciales, non par les norias, mais à la palanquée, et il fut manutentionné comme les autres lots. Un lit de paille isolait seulement les régimes, du sol du hangar où ils étaient allotés.

A l'examen, nous n'avons constaté ni mains cassées, ni meurtrissures, ni grattages et la présentation du lot surprenait par son apparente fraîcheur. Les réceptionnaires et les acheteurs présents furent vivement intéressés, mais doutèrent de l'état probable du fruit, après acheminement sur l'intérieur.

Pour compléter l'expérience, le lot fût donc dirigé par wagon sur Bordeaux et mis à mûrir dans les caves de la Maison España, en même temps que des échantillons d'autres lots, poyos ou non de la même provenance, arrivés par le même navire.

Six jours après, donc, nous nous sommes réunis dans la mûrisserie de M. España, pour un dernier examen qui fût nettement concluant. En effet, le lot emballé sous polyéthylène n'était pas plus meurtri que les lots ayant voyagé sous emballage matelassé : ni mains cassées, ni décollées, et, chose surprenante, aucune marque de grattage, alors que les autres lots de poyos ou de bananes naines étaient loins d'en être indemnes.

Le lendemain, les régimes du lot expérimenté furent accrochés « en montre » après avoir été revêtus de leur gaine en polyéthylène ; ils suscitèrent la curiosité et l'admiration des grossistes en fruits.

Les seules réserves qui furent opposées à ce mode d'emballage eurent trait à la nécessité d'une opération de mise en caissettes pour les livraisons aux détaillants, ainsi que cela se pratique pour la « Gros-Michel ». Les mûrisseurs, qui dans une proportion de 60 %, sont encore équipés d'une façon primitive, dans des locaux insuffisants, hésitent devant cette opération et préfèrent s'en tenir aux coutumes existantes.

Cependant, la Production estime qu'elle ne pourra se sauver qu'en allégeant ses prix de revient, à commencer par ses coûts d'emballage et ses taux de fret. Il semble en effet possible d'améliorer ceux-ci par la suppression du prix de transport aller et retour de la tare de l'emballage matelassé, qui porte sur 18 % du poids net, la tare de l'enveloppe polyéthylène étant pratiquement nulle.

D'autre part, le tarif de fret étant établi en fonction de l'encombrement, il est souhaitable d'augmenter la compacité des chargements, qui passerait de 5 m³ 500 à 3 m³ 300 à la tonne sous polyéthylène.

Sous réserve de confirmations ultérieures également probantes, l'initiative des groupements de planteurs de la Côte-d'Ivoire, marque, avec cet essai, un très réel progrès.

M. MOITY